

# Dossier de déclaration d'une manifestation

(associations / établissements scolaires)

Ce dossier doit être transmis par mail <u>au plus tard 2 mois avant la date de votre manifestation</u> à :

- association@mortagnesursevre.fr pour les associations
- scolaire@mortagnesursevre.fr pour les établissements scolaires et associations de parents d'élèves

#### Quelques précisions :

- Avant de déposer ce dossier, le demandeur doit s'assurer que les équipements et autres espaces publics sont disponibles aux dates souhaitées.
  - Manifestation en intérieur : réservation en ligne sur <u>www.mortagnesursevre.fr</u> ou auprès de l'accueil de la Mairie
  - Manifestation en extérieur : demande d'occupation de l'espace public à transmettre par mail à mairie@mortagnesursevre.fr
- Une attestation d'assurance en cours de validité doit être jointe au dossier.
- Les dossiers transmis dans un délai <u>inférieur à 2 mois</u> seront traités en fonction de la disponibilité du matériel et de la faisabilité technique.
- Les dossiers transmis dans un délai inférieur <u>à 1 mois avant la date</u> de l'événement pourront ne pas être traités.
- Une fois le dossier enregistré, une rencontre ou un rendez-vous téléphonique entre les services et l'organisateur pourra-être programmé, afin de préciser certaines demandes

1/ L'organisateur	
Nom de l'association / école :	
Nom et prénom du représentant légal :	
Téléphone :	
Email :	
Personne déléguée en charge du dossier (si différent du représentant légal) :	
Nom et prénom :	
Téléphone :	
Email :	

## 2/ Présentation de l'évènement

Nom de la manifestation :	
Date(s):	Horaires:
Lieu:	
Type de manifestation :	
☐ Sportive  Pour ce type de manifestation, vous devrez égaleme  www.manifestationsportive.fr afin de solliciter les différ  (Préfecture,)	
☐ Culturelle / festive	
☐ Vide Grenier  CERFA 13939*01 « déclaration préalable d'une vente al accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du (Cerfa en annexe ou téléchargeable en ligne)	
☐ Autre :	
Description de la manifestation :  Veuillez présenter en quelques lignes votre évènement et les	animations envisagées.

Pièce à joindre à la demande : plan d'implantation (emplacement stands, bar, animations, appareils électriques...)

## 3/ Matériel

Le matériel sera mis à disposition en fonction de la disponibilité et devra être partagé entre les différents organisateurs. Il s'agit du matériel hors celui présent dans les salles.

	A disposition	Souhaité par le demandeur	Accord (réservé à la Mairie)
Ganivelles (2,50 m) Tarif location 4,57 € (1)	60		
Praticables (2 x 1 m) Tarif location 8,12 € / praticable	30		
Tables (3,06 x 0,76 m)	24		
Tables (2,20 x 0,70 m)	16		
Chaises	90		
Grille d'exposition (2 x 1,20 m)  Tarif location 5 €/grille/jour (2)	15		
Pour les animations en extérieur			
Containers sacs jaunes	Prendre conta	ct avec la Communaut	é de Communes
Containers à déchets			
Réservé à la salle polyvalente			
Avancée de scène (2,50 x 1,22 m)	8		
Paravents	37		

- (1) Payant pour les associations extérieures / à partir de la 11<sup>ème</sup> ganivelles pour les associations mortagnaises
- (2) Payant pour les associations extérieures

#### Demandes particulières

Accord (réservé à la Mairie)	Refus (réservé à la Mairie)

## 4/ Arrêtés de circulation / stationnement

Avez-vous besoin d'un arrêté	de circulation ?	□ Oui	□Non
Dates et heures : du	au		
Lieux et noms des rues conceri	nés :		
Avez-vous besoin d'un arrêté	de stationnement ?	□ Oui	□Non
Dates et heures :			
du	au		
Lieux et sites concernés :			
Lieux et sites concernes .			
Pièce à joindre à la demande : d'arrêtés	plan de situation préser	ntant les lieux/rues conc	ernés par les demandes
nter (Nie with			
Réservé à la mairie			
☐ Accord	☐ Refus		
Observations :			

## 5/ Electricité

❖ Préconisation : Merci de privilégier les appareils à gaz (friteuse, plancha,.. )

Liste du matériel él	ectrique à	alimenter	:
----------------------	------------	-----------	---

Type de matériel	Puissance (watt)	Quantité

> Préciser l'emplacement du matériel sur le plan d'implantation de votre évènement (cf point 2)

Réservé à la mairie	
☐ Accord	☐ Refus
Observations	

## 6/ Débit de boisson

Souhaitez-vous déposer une demande d'autorisation de débit de boisson ?
☐ Oui ☐ Non

> Si oui, compléter l'imprimé « demande d'autorisation de débit de boisson » en annexe

## 7/ Communication - affichage

Trois portiques pour l'installation de banderoles sont mis à disposition des associations mortagnaises pour annoncer les manifestations : route de Poitiers, route de Cholet et route de Nantes (réalisation, achat et installation des banderoles à la charge des associations - format de la banderole  $3m \times 0.7m$ ).

Souhaitez-vous l'installation d'une banderole sur les po	rtiques ? 🔲 Oui	□Non
A partir de quelle date : (maximum 1 mois avant la manifestation)		
Pièce à joindre à la demande : visuel de la bande	role	
Réservé à la mairie		
□ Accord □ Refus		
Installation possible à partir du :		
Retrait au plus tard le :		
Souhaitez-vous une parution de votre évènement sur le ☐ Oui ☐ Non  Pièce à joindre à la demande : texte + visuel	magazine municipal (	« Le Mortagnais » ?
Souhaitez-vous une parution de votre évènement sur le □ Oui □ Non	s panneaux lumineux	?
8/ Div	ers	
Exemple : trophées pour des évènements sportifs, vin d'h	nonneur (préciser le no	mbre de personnes),
Autres demandes	Accord (réservé à la Mairie)	Refus (réservé à la Mairie)

#### 9/ Engagement - responsabilité de l'organisateur

Le demandeur s'engage à respecter les réglementations applicables à la manifestation qu'il organise, notamment en matière de sécurité, d'accessibilité, de secours et de secourisme, de lutte contre l'incendie et des établissements recevant du public. Il est également responsable de l'application effective de ces réglementations et de la correcte mise en œuvre des conditions pratiques de la manifestation.

En signant le présent dossier de déclaration de sa manifestation, l'organisateur atteste avoir souscrit une assurance en responsabilité civile qui garantit tant pour les dommages qu'il pourrait causer à un tiers, que pour ceux qu'il pourrait causer à la ou les salle(s), leur(s) extérieur(s), le mobilier et le matériel s'y trouvant.

Date:

Nom / Prénom:

Signature:
10/ Validation du dossier
Réservé à la mairie
Dossier reçu le :
Validation par l'élu référent :
- Nom / Prénom
- Le
Signature
Copie transmis au demandeur le :





13939\*01 **MEIE-DGCIS** 

#### DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

1 - Déclarant	
Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomina	ition sociale :
Nom du représentant légal ou statutaire (pour les person	nes morales) :
N° SIRET :	
Adresse: n°	Voie:
Complément d'adresse :	
Code postal:	Localité :
Téléphone (fixe ou portable) :	
2 - Caractéristiques de la vente au déballage	
Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galde détail) :	erie marchande, parking d'un magasin de commerce
Marchandises vendues : neuves	occasion
Nature des marchandises vendues :	
Date de la décision ministérielle (en cas d'application de commerce) :	s dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de
Date de début de la vente :	Date de fin de la vente :
Durée de la vente (en jours) :	
3 - Engagement du déclarant	
Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration : (Nor exacts les renseignements qui y sont contenus et m'enga 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.	
Date et signature :	
Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du codéballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance (art. L. 310-5 du code de commerce).	ode pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au
4 - Cadre réservé à l'administration	
Date d'arrivée : recommandé avec demande d'avis de réception remise contre récépissé	N° d'enregistrement :
Observations:	



## Demande d'autorisation de débit de boissons temporaire

(à adresser en mairie au minimum 15 jours avant la manifestation)

Nom et prénom du demandeur				
Nom et prenom du demandeur				
Adresse				
Téléphone				
Agissant en qualité de (président, secrétaire, gérant)				
Nom de l'association				
Adresse du siège social				
Sollicite l'autorisation d'ouvrir un déb du Code de la Santé Publique, dans le	it de boissons temporaire, en application de l'article L3334-2 cadre de la manifestation suivante			
Objet				
Lieu				
Date	du ······ 2025 au 2025.			
Horaires d'ouverture et fermeture de la buvette	deh			
FAIT à MORTAGNE SUR SEVRE le Signature du demandeur				
Δ	AUTORISATION DU MAIRE			
Le Maire de Mortagne sur Sèvre, Vu l'article L3334-2 du Code la Santé Vu les articles L2212-1 et L2212-2 du Vu l'arrêté préfectoral n <sup>0</sup> 21-CAB-975 Vu la demande ci-dessus,	code général des collectivités territoriales,			
ARRETE: L'association	, représentée par M			
est autorisée à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons, de catégorie,				
du 2025 au	h à h.			
Fait à MORTAGNE SUR SEVRE, le Le Maire, Alain BROCHOIRE				
<del>-</del>	éré en toutes circonstances comme responsable des infractions qui seraient r en matière de débits de boissons et vente d'alcool.			